

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32213**

### Intitulé

Responsable de centre de profit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut supérieur Caraïbe (ISCA)	Directeur général

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

310m Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable de centre de profit met en œuvre et réalise, dans son secteur géographique et dans son domaine (type de marché, de produit, de clientèle), la politique commerciale définie par sa direction ou avec elle. Il contrôle les comptes d'exploitation aux moyens des outils appropriés à son centre de profit pour en analyser la rentabilité et l'améliorer. Il assure également la gestion du budget qui lui est alloué.

Le Responsable de centre de profit a une activité de suivi et d'analyse des résultats commerciaux et financiers. Il doit comprendre les contraintes du marché et des clients. Cela lui permet de décider d'actions de développement, de l'ajustement de son offre et, le cas échéant, de la mise en place de mesures correctives. Il peut avoir à adapter les prix en fonction des contraintes du marché local. Le développement d'un dispositif de veille (commerciale, législative, réglementaire, stratégique, ...) structuré et performant lui permet d'être proactif sur les évolutions de son secteur. Le Responsable de centre de profit est un communicant qui développe son réseau relationnel et promeut l'image de l'entreprise.

Le Responsable de centre de profit anime et motive ses équipes grâce à ses capacités d'écoute tout en maintenant un climat régulateur de tensions, propice à l'activité. Il participe activement au processus de recrutement des membres de son équipe depuis l'élaboration des fiches de poste jusqu'à l'entretien d'embauche. Il réalise les entretiens annuels d'évaluation et des entretiens périodiques de suivi. En outre, il doit mettre en place des actions fédératrices et suscitant la motivation.

Les capacités attestées :

1. Participation à la mise en œuvre d'une politique commerciale

F1 - Analyse des politiques commerciales d'entreprises

F2 - Mise en œuvre de politiques commerciales

2. Gestion des budgets et comptes d'exploitation

F1 - Contrôle des comptes et résultats d'exploitation

F2 - Optimisation des résultats d'exploitation

3. Suivi des résultats d'activité

F1 - Contrôle des résultats d'activité

F2 - Analyse des résultats d'activité et mise en œuvre d'une veille

4. Recrutement et animation des équipes de collaborateurs

F1 - Recrutement des collaborateurs

F2 - Encadrement et animation des équipes de collaborateurs

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Responsable de Centre de Profit exerce dans tous les secteurs et dans tous les types d'activités.

- Entrepreneur

- Directeur de centre de profit

- Manager

- Responsable de business unit

- Responsable de magasin

- Directeur de magasin

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1205 : Direction administrative et financière

M1204 : Contrôle de gestion

M1707 : Stratégie commerciale

M1703 : Management et gestion de produit

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

1. Obtention du titre après formation :

La validation se fait compétence par compétence.

Chaque compétence doit être validée pour permettre l'obtention du titre.

Les modalités sont les suivantes :

- évaluations en centre de formation par une mise en situation, simulation ou étude de cas.
- évaluation en entreprise chaque fois que l'activité y est réalisée.
- Mémoire et soutenance de fin d'étude (chacune des notes est éliminatoire si elle est inférieure à 10/20)

session de rattrapage possible sur décision du jury.

2. Obtention du titre par la VAE :

- Conditions de recevabilité : Pour postuler à une VAE, un candidat doit justifier de 1 an d'expérience professionnelle minimum dans des activités salariées, non salariées ou bénévoles en rapport avec le titre à finalité professionnelle visé par la VAE.

Procédure : le candidat devra rédiger un mémoire professionnel à soutenir devant un jury.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32213 - Participation à la mise en œuvre d'une politique commerciale	<p><b>Descriptif du bloc :</b>            Utiliser des résultats d'activités pour évaluer l'atteinte d'objectifs d'une politique commerciale.            Mesurer les impacts futurs d'une politique commerciale sur les secteurs d'activité d'un centre de profit en les comparant à des résultats antérieurs.</p> <p><b>Evaluation du bloc :</b>            Etudes de cas            Soutenance orale face à jury</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32213 - Gestion des budgets et des comptes d'exploitation	<p><b>Descriptif du bloc :</b>            Analyser les résultats des outils de suivi d'activités commerciales.            Utiliser des méthodes adaptées à la gestion des stocks.            Analyser des procédures adaptées pour contrôler les relations financières avec les partenaires (clients, fournisseurs, ...).            Développer des modèles et des outils prévisionnels adaptés pour évaluer des conséquences de réduction de charges.</p> <p><b>Evaluation du bloc :</b>            Projet et étude de cas            Soutenance orale face à un jury</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32213 - Suivi des résultats d'activité	<p><b>Descriptif du bloc :</b>            Evaluer les écarts entre les résultats atteints et ceux à atteindre par rapport à des objectifs commerciaux.            Développer des outils d'analyse et des procédures de contrôle permettant de relier des résultats d'activité (commerciaux plutôt ici ??) et des résultats financiers.            Analyser des évolutions de secteurs d'activité pour expliquer des résultats d'activité.            Rechercher et structurer des données pour confirmer des tendances et des évolutions de marchés.            Utiliser les TIC pour mettre en place un dispositif de veille et développer son réseau.</p> <p><b>Evaluation du bloc :</b>            Projet et étude de cas            Soutenance orale face à un jury</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32213 - Recrutement et animation des équipes de collaborateurs	<p><b>Descriptif du bloc :</b>  Sélectionner des critères permettant de valider des besoins opérationnels de ressources et réaliser les fiches de poste correspondantes.  Analyser des résultats et des budgets prévisionnels pour évaluer des possibilités et modalités de recrutement de personnels.  Conduire un entretien de recrutement adapté à un poste donné et au profil recherché.  Définir une organisation adaptée aux processus de fonctionnement d'un centre de profit et à la culture de l'entreprise.  Programmer des procédures d'entretien et de suivi des collaborateurs adaptées aux contraintes  Concevoir des outils d'évaluation des performances et des résultats de collaborateurs pour suivre leur progression.  Organiser la formation des collaborateurs.</p> <p><b>Evaluation du bloc :</b>  Projet et étude de cas  Soutenance orale face à un jury</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	6 personnes : -5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - Le Directeur Pédagogique
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	6 personnes : -5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - Le Directeur Pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	6 personnes : -5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - Le Directeur Pédagogique
Par candidature individuelle	X	6 personnes : -5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - Le Directeur Pédagogique
Par expérience dispositif VAE prévu en 2016	X	6 personnes : -5 professionnels du secteur non intervenant dans l'établissement, dont l'un est président du jury - Le Directeur Pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable de centre de profit" avec effet au 02 janvier 2012, jusqu'au 18 décembre 2019.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 17 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'intitulé de la certification.

**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

Institut supérieur Caraïbe (ISCA) : Martinique - Martinique ( 972) [Immeuble Le Trident Montgérald 97200 FORT-DE-FRANCE]

Immeuble Le Trident Montgérald

97200 FORT-DE-FRANCE

MARTINIQUE

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Immeuble Le Trident Montgérald - 97200 Fort-de-France - Martinique

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Responsable de centre de profit